

la Nouvelle-Ecosse. Ils ont apporté avec eux leur caisse, et étaient prêts à verser pour l'établissement d'un journal la jolie somme de \$12,500. Dans la localité où je demeure, il nous faudrait chercher, et chercher encore pour réaliser cette somme dans le but de fonder un journal.

L'honorable M. DENNIS: Et nous ne pourrions la trouver.

L'honorable M. TANNER: Et ils s'attendent à ce que les cultivateurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick fouillent leur bas de laine pour trouver une somme additionnelle de \$12,500.

Mon opinion est qu'au lieu de chercher à accentuer la séparation qui peut exister, il devrait être du devoir de tout homme public, particulièrement dans cette Chambre, de s'efforcer d'unir ensemble l'Ouest et l'Est. Nous, de l'Est, nous avons besoin de la farine et du grain de l'Ouest; et les gens de l'Ouest ont besoin des produits de l'Est. En montant l'autre jour sur un convoi, j'ai rencontré un manufacturier d'Amherst qui m'a confié qu'il travaillait à bâtir une manufacture de tracteurs, pour lancer ceux-ci dans l'Ouest, où il espérait trouver un marché avantageux. Nous voulons un échange de produits et de clientèle entre l'Est et l'Ouest. Nous voulons des hommes d'Etat capables de surmonter toute difficulté qui pourrait amener la division entre nous, et capables de nous unir ensemble et réaliser ce que nous devons être — un grand pays uni d'un océan à l'autre.

Mon honorable ami a mentionné la question des taxes. Je ne veux pas que mes paroles soient interprétées comme une critique des remarques de mon honorable ami, parce que j'apprécie bien hautement l'étude qu'il a faite et le discours éclairé qu'il a prononcé. Les hommes qui sont à la tête de ce mouvement agraire dans les diverses provinces prennent bien à la légère l'importante question des finances de ce pays. D'un large geste de la main, ils veulent rejeter les \$160,000,000 de droits de douane qui sont perçus pour le trésor du Canada; et, avec un autre geste, ils disent: "Nous pouvons facilement prélever de l'argent au moyen de l'impôt sur le revenu, ou d'une taxe sur la terre, ou par quelque autre méthode actuellement négligée". D'après moi, avant que ces messieurs puissent voir leurs arguments acceptés par le pays, ils doivent se préparer à donner des faits précis, et montrer au peuple de ce pays comment, s'ils étaient placés à la tête du gouvernement, ils pourraient fournir l'argent qui actuellement provient des droits de douane. Ce

qu'ils ont fait est bien facile. Je pourrais faire comme eux, tout honorable membre de cette Chambre pourrait aussi le faire, aller dans les assemblées publiques, et prononcer les discours qu'ils ont faits. Mais j'oserais dire que, si ces messieurs étaient dans des positions responsables, ayant à faire face aux problèmes de l'administration et à trouver des revenus, ils ne parleraient pas aussi légèrement de placer des taxes ici et là. Je n'ai jamais vu ces messieurs, lorsqu'ils parlent de l'impôt direct, prendre en considération le fait très important que, dans ce pays, nous avons neuf provinces, et que chacune d'elles, ainsi que les municipalités, les cités et les villes qui s'y trouvent, imposent déjà une très lourde taxe directe. Dans chaque village et dans chaque cité de la province dont je viens, il y a un impôt personnel d'un taux assez élevé. Il y a des taxes sur les propriétés mobilières et immobilières du peuple; taxes sur les ameublements des maisons; taxes sur les fonds de commerce des marchands; et dans les municipalités et les villes, il y a en plus un impôt direct sur le revenu, allant parfois jusqu'à trois pour cent, comme c'est le cas dans ma propre ville. Ces messieurs semblent négliger le fait que ces provinces doivent être soutenues, et que pratiquement leur seule source de revenu est la taxe directe, la taxe sur les terres, les impôts personnels et sur les revenus et en toute probabilité, ces lourdes charges qui pèsent sur les épaules du peuple augmentent, à moins que le gouvernement fédéral ne puise dans le trésor pour accorder des subventions ce qui probablement n'arrivera pas bientôt. Donc, lorsque quelqu'un parle d'imposer une taxe fédérale plus forte sur le revenu et de taxer les terres, c'est son devoir de considérer les charges qui pèsent maintenant sur les épaules du peuple par le fait des divers gouvernements provinciaux et des municipalités. Comme je n'avais pas l'intention de prendre part au débat, je n'ai pas eu le temps d'étudier les conditions des provinces de l'Ouest. Mais j'ai en ma possession un mémoire de ce que nous payons dans la Nouvelle-Ecosse, et comme je pense que les faits contenus dans ce mémoire pourront jeter quelque lumière sur ce côté du sujet, je vais le lire à la Chambre. Dans la Nouvelle-Ecosse, les banques sont taxées de \$250 à \$1,000, chacune, plus \$50 à \$100 pour chaque service. Les compagnies de prêts et placements, de télégraphe, téléphone, gaz, électricité et messageries sont taxées de \$250 à \$350. Les compagnies d'assurance sont taxées d'un pour cent de leurs primes brutes. Les agents d'assurance doi-